

Appel Conjoint 2018

Programme Démarre SHS ! – WP3 Data@UGA

Maison des Sciences de l'Homme – Alpes

La MSH-Alpes et le Programme Démarre SHS !¹ lancent pour l'année 2018 un appel à projets conjoint en lien avec les Humanités Numériques et les sciences des données des SHS, correspondant aux orientations respectives des deux entités.

L'objectif de cet appel commun est d'offrir un premier soutien à des projets émergents, éventuellement dans le but de disposer d'une base suffisante pour répondre à des appels à projets de plus grande envergure financière. Il s'adresse donc prioritairement aux projets de recherche ne disposant pas d'autres formes de financement et d'appui technique et scientifique.

1 Thématiques des projets :

La MSH-Alpes et Démarre SHS ! ayant des objectifs et orientations scientifiques proches ont décidé de viser une synergie et proposent un seul appel à projets conjoint. Les porteurs de projets pourront désigner l'une ou l'autre entité selon leurs préférences ou laisser au comité d'évaluation la liberté d'orienter le soutien vers l'une ou l'autre.

Démarre SHS ! propose un soutien aux projets de recherche centrés sur la production, l'exploitation et l'exposition des données numériques à forte plus-value intellectuelle des SHS, sous forme financière (<3.000€), humaine (temps d'ingénierie) et technologique (hébergement numérique, plateforme de production et d'exposition).

La MSH-Alpes promeut l'émergence ou l'affirmation de nouvelles approches scientifiques ainsi que l'animation scientifique sur les thématiques des Humanités Numériques. Ses domaines peuvent être la valorisation de la culture et du patrimoine dans leur extension historique, littéraire, artistique, juridique, politique et sociale. Les projets pourront s'articuler avec la production et la valorisation de bases de données (musées, objets, sites archéologiques, bibliothèques, etc), par le biais des éditions numériques, par exemple, ou par d'autres moyens numériques. Il est par ailleurs indispensable que les projets prennent en compte, de manière argumentée, au moins trois des cinq principes indiqués dans la Charte des MSH (<http://www.msh-reseau.fr/spip.php?article11>):

- Interdisciplinarité
- Dynamique interinstitutionnelle (par exemple inter MSH)
- International
- Implantation régionale
- Identité scientifique

L'AAP 2018 est ouvert à tous les enseignants, chercheurs, doctorants, post-doctorants et ingénieurs des laboratoires et équipes de recherche en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales du site grenoblois. Il est souhaitable que les projets intègrent au moins deux laboratoires ou équipes du site grenoblois (plus particulièrement pour la MSH-Alpes). Les

¹ DonnÉes MAssives et Riches pour la REcherche en sciences humaines et sociales – « Démarre SHS ! » - est un des cinq axes de l'Institut des données de Grenoble - DATA@Grenoble, financé dans le cadre de l'IDEX grenoblois.

interactions avec des partenaires socio-économiques et culturels (musées, rectorat, bibliothèques, conservatoire, etc) seront appréciées.

2 Soutien apporté et contreparties :

Les projets soutenus par la MSH-Alpes seront financés à hauteur de 5000 euros minimum sur l'année 2018 ; 2 à 3 projets seront retenus après examen par le Conseil Scientifique de la MSH-Alpes, qui pourra faire appel à des experts extérieurs.

Pour les projets soutenus par Démarre SHS !, trois types de soutien peuvent être apportés : financier, ingénierie, labellisation. Ils seront financés à hauteur de 5000 euros maximum sur l'année 2018, et pourront bénéficier s'il le souhaite d'un hébergement numérique, d'un accompagnement d'ingénierie et/ou d'une labellisation. Les enveloppes budgétaires pourront être utilisées pour la prise en charge de formations, la sous-traitance de numérisation ou de développement logiciel, le financement de missions, de petits équipements ou de vacances. En fonction de la somme globale demandée, jusqu'à une dizaine de projets pourront être retenus. Les demandes seront expertisées par le Comité Scientifique Local de Démarre SHS !

Les projets soutenus doivent mentionner, dans leurs résultats et communications, l'existence du soutien de la MSH-Alpes ou de Démarre SHS !

Les projets soutenus s'engagent à déposer leurs données dans des archives ouvertes. Les projets soutenus par Démarre SHS ! s'engagent en outre à déposer leurs données ouvertes sur ses serveurs afin de permettre la réalisation du projet de changement d'échelle des données des SHS du bassin Grenoblois, ainsi qu'à présenter leurs travaux lors d'une journée dédiée.

Les projets soutenus par la MSH s'engagent à présenter leurs travaux ainsi qu'un bilan écrit de leurs activités en fin de période de financement.

3 Modalités de soumission :

Les projets, comprenant au maximum trois pages (budget compris), définiront clairement le sujet choisi, les perspectives ouvertes et les apports attendus, décriront concrètement les formes de participation et préciseront les emplois du financement (matériel, missions, vacances, etc.). Ils comporteront un calendrier précis des actions, sur l'année 2018 et éventuellement au-delà. Tout dossier incomplet sera écarté.

4 Calendrier :

5 décembre 2017, 14h :	Lancement de l'appel à projets
8 janvier 2018, minuit :	Dépôt des demandes
5 février 2018 :	Réponse aux déposants
février – décembre 2018 :	Période du projet soutenu

5 Formulaire de dépôt

5.1 Présentation de la demande

Institution sollicitée : MSH-Alpes Démarre SHS !

Intitulé du projet : _____

Porteur du projet : _____

Equipe de recherche : _____

Statut du porteur : Enseignant-chercheur Ingénieur Doctorant

Type de demande Soutien financier _____ €

Soutien d'ingénierie (<3 mois) _____ Mois

Labellisation Démarre SHS !

Labellisation MSH-Alpes

Objet de la demande

- Production de données et/ou de métadonnées
- Développement logiciel
- Formation
- Hébergement numérique
- Usage de la plateforme SCREEN (MSH)

5.2 Présentation du porteur (10 lignes max)

Biobibliographie du porteur de projet, 10 lignes maximum

5.3 Présentation du projet (1 page max)

Présentation synthétique du projet mettant en avant l'objet de recherche SHS, les enjeux, etc.

5.4 Justification de la demande (1 page max)

Description précises des besoins identifiés : budget, calendrier, etc.

6 Contacts

Pour la MSH – Alpes :

Mme Isabelle Cogitore, directrice adjointe

icogitore@msh-alpes.fr

Pour Démarre SHS ! :

M. Thomas Lebarbé, coordinateur

thomas.lebarbe@univ-grenoble-alpes.fr